

n° CCAS005DL2022

DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
CCAS DE PIERRE BÉNITE DU 21/03/2022

Le 21/03/2022, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni sur la convocation de Monsieur Jérôme MOROGE, Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Jérôme MOROGE ; Eliane CHAPON ; Yann-Yves DU REPAIRE ; Bernard JAVAZZO ; Annie LESAGE ; Josiane MARTIN ; Manuel TRIAES

Excusé / Absent : Elyane BOHL ; Roger MAJDALANI

Secrétaire de séance : Fatima EL BRINSSI

-----oooOooo-----

OBJET : COMPTE DE GESTION EXERCICE 2021

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un mars , le conseil d'administration s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur MOROGE Jérôme, Maire.

Convocation envoyée le 16/03/2022

Compte-rendu affiché le

Président : Monsieur Jérôme MOROGE

Rapporteur : Monsieur Jérôme MOROGE

OBJET: Compte de gestion - exercice 2021

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Mesdames, Messieurs,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres et créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif,

Après s'être assuré du traitement de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDÉRANT que les comptes ont été régulièrement établis,

1°) **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2°) **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3°) **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 7 voix **POUR** :

DÉCIDE

De Déclarer que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2021, par la Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur, n'appelle pas d'observation de sa part.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre.

Délibération déposée en Préfecture et

Rendue exécutoire,

Le Président,

M . Jérôme MOROGE

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre.

Le Président,

M. Jérôme MOROGE